

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3660 - LUNDI 20 JANVIER 2020

ENJEUX POLITIQUES

La RDC ratifie l'accord-cadre avec le Saint-Siège

Il a été procédé, le vendredi 17 janvier, lors de la visite du chef de l'Etat au Saint-Siège, à l'échange des instruments de ratification de l'accord-cadre signé au Vatican le 20 mai 2016 entre la République démocratique du Congo et le Vatican (ville-État située au cœur de Rome) sur des questions d'intérêt commun.

Cet accord-cadre, qui établit le cadre juridique des relations mutuelles entre les deux parties, souligne leur indépendance ainsi que leur autonomie respective tout en précisant plusieurs autres domaines d'intervention de l'Église catholique romaine en RDC.

Page 4



Félix Tshisekedi et le pape François au Vatican

OPPOSITION

La police empêche la marche de Lamuka



La police, qui a reçu des consignes strictes à charger les manifestants, n'a pas fait dans la dentelle pour réprimer, à coup de gaz lacrymogènes et des tirs de sommation, la marche de solidarité aux populations meurtries de Beni et d'indignation contre

le projet de balkanisation du pays organisée le vendredi 17 janvier par le présidium de Lamuka. Aussitôt que la marche a débuté à l'est de Kinshasa, le dispositif policier déployé aux alentours s'est mis en branle. La consigne était

claire : empêcher l'organisation de la manifestation conformément à la décision du gouverneur qui n'en avait pas pris acte, redoutant des troubles éventuels à l'ordre public.

Page 4

UNIKIN

Thomas Luhaka amorce le processus de la reprise des activités académiques



Le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) a, dans une récente correspondance, invité le recteur de l'université de Kinshasa (Unikin) de lui transmettre, dans les meilleurs délais, un projet de chronogramme en vue de la reprise des activités en son sein. Ceci fait suite à l'audience qu'il avait accordée, le 13 janvier, dans son cabinet de travail, aux membres

Des étudiants sur le campus universitaire du Conseil des partenaires de l'université de Kinshasa (Copa-Unikin). Les structures et entités internes composant cette plate-forme devraient se concerter avec le recteur de l'Unikin pour examiner les modalités d'une reprise éventuelle des activités sur le campus, lesquelles activités ont été suspendues le 7 janvier sur décision gouvernementale.

Page 3

DISPARITION

Le décès de la veuve Moloto émeut Kinshasa

La mort de Christine Tshiabu est l'un des sujets qui alimentent les conversations des Kinois depuis qu'elle a rendu l'âme le 14 janvier à la Clinique Ngaliema. Internée depuis une semaine et demie dans une formation hos-

pitalière de Kinshasa, la défunte a été admise à Ngaliema dans la journée du 13 janvier. La veuve Moloto, née Christine Tshiabu, était mal en point depuis un moment, a révélé au Courrier de Kinshasa un proche de la

famille qui se trouvait à Ngaliema quand elle est passée de la vie à trépas. Plusieurs Kinois l'avaient découverte lors de son témoignage aux funérailles de son défunt époux.

Page 5



La veuve Moloto

COOPÉRATION

Le Canada va débloquer 56 millions USD pour appuyer le secteur de la santé en RDC

Le gouvernement canadien apporte à la République démocratique du Congo (RDC) une aide additionnelle de plus de 56 millions de dollars canadiens (42 855 120 millions USD) pour soutenir plusieurs activités dans plusieurs secteurs vitaux, particulièrement celles liées à la prévention, à la vaccination et au traitement du virus Ebola.

Le Canada va débloquer 56 millions de dollars à titre d'appui dans le domaine de la santé en République démocratique du Congo (RDC). C'est ce qui ressort de l'audience que le chef de l'Etat a accordée au ministre du Développement international du Canada, le mercredi 15 janvier, à la

essayer de rebâtir le système de santé qui a été touché ici par cette épidémie», a indiqué la diplomate canadienne. Et de préciser : « Cette aide comprendra également un soutien aux soins de santé et en approvisionnement en eau potable. Elle comprendra aussi la fourniture

« Cette aide comprendra également un soutien aux soins de santé et en approvisionnement en eau potable. Elle comprendra aussi la fourniture d'abris et des services de protection ».

Cité de l'Union africaine. D'après Kavina Gould qui s'est exprimée à la presse au sortir de l'audience, cet argent constitue un appui à la réponse d'urgence à la maladie à virus Ebola qui sévit dans l'est du pays.

Déjà, la diplomate canadienne a eu des séances de travail, sur le plan local, avec la coordination locale de la riposte contre cette maladie virale ainsi qu'avec les leaders communautaires en vue de se rendre compte des enjeux. « Le Canada est avec vous (RDC) pour

d'abris et des services de protection ».

Le Canada ne s'arrête pas à ce niveau et compte aussi investir dans le domaine de l'éducation. Le ministre du développement international du Canada a indiqué que son pays a un projet en faveur des enfants congolais qui ne vont pas à l'école à la suite des conflits armés et l'insécurité. Et de poursuivre que des enseignements qui seront diffusés à la radio permettront à ces enfants de profiter du système éducatif.

Alain Diasso

BALKANISATION DE LA RDC

Leïla Zerrougui : « Personne ne conteste le Congo dans ses frontières héritées de la colonisation »

Pour la représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU en RDC, qui s'est exprimée sur le sujet au cours d'une conférence de presse animée le mercredi 15 janvier, il n'a jamais existé un tel plan dans le chef de la communauté internationale ni des Etats voisins.



Leïla Zerrougui

Le concept est désormais sur toutes les lèvres. Depuis que l'actuel coordonnateur de «Lamuka », Adolphe Muzito, a fait part de son souhait de voir la RDC marcher sur le Rwanda et, éventuellement, l'annexer pour faire taire ses ambitions expansionnistes sur le Congo, plusieurs voix se sont exprimées à ce sujet, agitant le spectre de la balkanisation dont le pays serait l'objet. Dans leurs dernières sorties médiatiques, l'opposant Martin Fayulu ainsi que le cardinal Fridolin Ambongo ont alerté sur le risque de balkanisation qu'encourrait le pays tout en dénonçant le projet d'implantation des populations rwandaises dans les

villages abandonnés par des autochtones à Beni, Butembo et dans les territoires environnants. Le plan s'était accéléré, à en croire les deux personnalités.

Pour la représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU en RDC qui s'est exprimée sur le sujet au cours d'une conférence de presse qu'elle a animée le mercredi 15 janvier, il n'a jamais existé un tel plan dans le chef des Etats voisins. « Il n'y a personne, que ce soit dans la communauté internationale, que ce soit chez les voisins qui a des visées territoriales sur le Congo », a-t-elle démenti. Soutenant que personne ne conteste le Congo dans ses fron-

tières héritées de la colonisation, Leïla Zerrougui estime que le sentiment national est tellement enraciné aujourd'hui dans les esprits qu'aucun Congolais ne souhaiterait se détacher du giron national. Se séparer du Congo et créer un Etat passerait, de son point de vue, pour une utopie, à en croire la cheffe de la Monusco qui ne voit pas « comment on peut balkaniser le Congo si on n'a pas pu le faire au moment où il n'y avait même pas l'autorité de l'Etat ».

Et d'ajouter : « La balkanisation, c'est quoi ? C'est séparer les territoires et créer de nouveaux Etats. Est-ce qu'il y a aujourd'hui dans la RDC un peuple congolais qui dit : je veux être indépendant de Kinshasa ? » Pour Leïla Zerrougui, il ne faut pas se leurrer. La balkanisation dont on parle n'est qu'une illusion surtout dans un contexte social où les gens réclament plus de présence de l'Etat, plus de développement, plus d'équité et souhaitent qu'on en finisse avec les groupes armés. Elle a, par ailleurs, réaffirmé que la Monusco travaille avec les autorités congolaises pour le rétablissement de l'ordre public sur l'ensemble du territoire national. Une façon de répondre indirectement à ceux qui allèguent une complicité entre la Monusco les groupes rebelles dont les ADF aux fins de déstabilisation de la RDC. « Avec tout ce travail que nous faisons, comment peut-on dire que nous sommes complices de la balkanisation ? », s'est-elle indignée.

A.D.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mawakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

UNIKIN

Thomas Luhaka amorce le processus de la reprise des activités suspendues

Le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) a, dans une récente correspondance, invité le recteur de cette université de lui transmettre, dans les meilleurs délais, un projet de chronogramme en vue de la reprise des activités en son sein.

Les activités au sein de l'Université de Kinshasa (Unikin) restent toujours suspendues à la suite de la décision gouvernementale consécutive aux troubles du 6 au 7 janvier provoqués par la hausse des frais académiques. Alors que logiquement devraient commencer les travaux de réhabilitation des homes évacués aux fins d'identification des étudiants en règle, le ministre de l'ESU, Thomas Luhaka, s'attelle, d'ores et déjà, à la reprise des cours à l'Unikin. Les conséquences résultant de la suspension des activités au sein du site universitaire requiert une intervention immédiate afin de sauver ce qui peut l'être et, particulièrement, les étudiants n'ayant aucune famille d'at-

tache à Kinshasa. Ils paient le lourd tribut de cette mesure prise, selon maints analystes, dans la précipitation sans en mesurer les conséquences.

En tout cas, pour le ministre Thomas Luhaka, les choses ne devraient plus traîner. Le 13 janvier, il avait reçu dans son cabinet de travail les membres du Conseil des partenaires de l'université de Kinshasa (Copa-Unikin). Ces structures et entités internes concernées devraient se concerter avec le recteur de l'Unikin pour examiner les modalités d'une reprise éventuelle des activités sur le campus. Dans la lettre adressée au recteur au lendemain de sa réunion avec les membres de Copa-Unikin, le ministre de l'ESU l'a enjoint à requé-



Des étudiants sur le site universitaire

rir auprès de ces structures et entités leurs avis techniques en vue de la normalisation rapide de la situation à l'Unikin. Toujours dans cette même correspondance, Thomas Luhaka a invité le recteur de l'Unikin de lui transmettre, dans les meilleurs délais, un projet

de chronogramme en vue de la reprise des activités au sein du campus.

Rappelons que le président de la République, Félix Tshisekedi, avait reçu, dans la nuit du samedi au dimanche 12 janvier, une délégation d'étudiants de l'Unikin à qui il a réitéré

les décisions prises lors du conseil des ministres. Le chef de l'Etat avait conditionné toute reprise des cours par l'identification des « vrais étudiants » afin de permettre une meilleure gestion de la masse estudiantine.

Alain Diasso

HABITAT

Pius Muabilu annonce l'application effective de la loi sur les baux à loyer en 2020

Le ministre a mis en place une planification dont l'exécution correcte permettra d'atteindre l'objectif fixé.

Le ministre de l'Urbanisme et Habitat prévoit, dans son ambitieux plan d'action pour l'année en cours, l'application stricte de la loi sur les baux à loyer. Le ministre Muabilu rappelle, dans ce sens, aux bailleurs et locataires de se conformer désormais à la loi. Pour Pius Muabilu, ce combat qu'il s'appête à livrer est noble car il vise le bien de la population congolaise.

Il est, en effet, rappelé qu'à sa prise de ses fonctions, le ministre de l'Urbanisme et Habitat avait promis aux locataires congolais l'application de la loi sur les baux à loyer promulguée pourtant depuis fin 2015. Dans le constat fait le 14 janvier devant la presse, il a noté que des bailleurs récalcitrants continuent à exiger une garantie locative de plus de trois mois pour le bail résidentiel. Pire encore, le ministre note que les agents de l'Etat du service Habitat, présents dans les communes, par cupidité, facturent et gèrent à leur guise



Le ministre Pius Muabilu/DR

différents actes dont les préavis de rupture de bail. Alors que des agents immobiliers continuent toujours à évoluer dans l'informel.

Le gong a déjà sonné

Le ministre d'Etat chargé de l'Urbanisme et l'Habitat a promis de mettre fin à l'anarchie constatée dans ce secteur de la vie nationale. Pius Muabilu a prévenu que toutes les dispositions ont déjà été prises pour l'application de cette loi à tous les niveaux. « A ce jour, toutes les mesures sont prises

pour que la loi no 15/025 du 31/12/2015 qui met en place un nouveau système locatif en RDC soit de stricte application. Les préalables managériaux sur le plan administratif, juridique et technique ont été étudiés et maîtrisés. Ils ont été présentés et acceptés par le gouvernement », a-t-il assuré.

Le ministre Muabilu compte aller progressivement, suivant un chronogramme bien défini. Pour réussir cette opération, il a séquencé le processus en trois étapes. Il s'agit tout

d'abord de la formation. A l'en croire, tous les gestionnaires au quotidien de cette loi, c'est-à-dire les agents de l'Etat du service de l'Habitat,

troisième et dernière étape sera consacrée à l'acquisition de l'outil de travail imposé par la loi : les imprimés administratifs et les imprimés de va-

« A ce jour, toutes les mesures sont prises pour que la loi no 15/025 du 31/12/2015 qui met en place un nouveau système locatif en RDC soit de stricte application. Les préalables managériaux sur le plan administratif, juridique et technique ont été étudiés et maîtrisés. Ils ont été présentés et acceptés par le gouvernement »,

les agences immobilières à recenser, à agréer et dont la corporation est à organiser, les cours et tribunaux et la police de proximité, seront formés. La deuxième étape sera consacrée à la vulgarisation des termes de la loi pour que les bailleurs, locataires, intermédiaires, justice et la territoriale aient la même compréhension de leur contenu. Alors que la

leur qui constituent l'interface entre l'administré et l'administratif, d'une part, et entre l'administration et le Trésor public, d'autre part. Entrée en vigueur depuis plus de quatre ans déjà, la loi qui était censée régler les conflits récurrents entre les signataires du contrat de bail est toujours constamment violée.

Lucien Dianzenza

DIPLOMATIE

Félix Tshisekedi a échangé avec le pape François au Vatican

Chaleureuse et empreinte de cordialité a été la rencontre qui a eu lieu, le vendredi 17 janvier, au Vatican entre le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, et le pape François.



Félix Tshisekedi reçu par le pape François

Une rencontre qui peut être considérée, à juste titre, comme le couronnement des efforts fournis, en amont, par le cardinal Fridolin Ambongo, maître d'œuvre de l'entretien qu'ont eu les deux personnalités qui se portent grandement en estime. Située dans la continuité de la première entrevue du 5 octobre 2019 au Saint-Siège, dans la foulée de la

création de l'archevêque de Kinshasa, la rencontre du vendredi 17 janvier pose les bases de la consolidation de la coopération entre le Vatican, ville-État située au cœur de Rome (Italie), et la RDC. Il a été procédé, en effet, à l'échange des instruments de ratification de l'accord-cadre signé au Vatican le 20 mai 2016 entre les deux parties sur des questions d'intérêt com-

mun.

Toute une symbolique qui atteste d'une volonté clairement affichée, de part et d'autre, d'harmoniser une alliance ayant traversé les âges, bâtie au prix des sacrifices et d'abnégations, entre le pouvoir public en RDC et l'Eglise catholique dont les actions sociales au bénéfice de la population congolaise ne se comptent plus. Cet accord-cadre dé-

fini clairement le cadre juridique des relations mutuelles entre les deux parties, souligne leur indépendance et leur autonomie respectives tout en précisant plusieurs autres domaines d'intervention de l'Eglise catholique romaine en RDC. Moralité : l'Eglise catholique pourra enfin renouer avec ses activités caritatives et de bienfaisance, son champ de prédilection, en étant dorénavant sur tous les fronts où son assistance est requise. En outre, cet accord cadre prévoit également des accords d'application entre la Conférence épiscopale et l'État sur certaines questions d'intérêt commun.

En plus des relations entre la RDC et le Vatican, il a aussi été question, au cours de l'échange entre le Souverain Pontife et Félix Tshisekedi, de la situation politique et sécuritaire notamment à l'est du pays en proie à la valse infernale des groupes armés. « J'ai rencontré une éminente personnalité qui a une parfaite connaissance de notre pays et qui suit de près sa situation politique et sociale », s'est contenté de dire, de manière laconique, le cinquième président du

Congo indépendant, sans trop de détails. Au-delà du protocolaire, le déplacement du chef de l'Etat au Vatican valait bien la chandelle pour autant qu'il aura permis de réchauffer les relations en dents de scie entretenues autrefois par son prédécesseur dont l'obstination à demeurer au pouvoir au-delà du mandat constitutionnel fut très mal perçue par la hiérarchie de l'Eglise catholique locale. Celle-ci paya un lourd tribut de ses velléités contestataires (profanation des lieux de culte, arrestation des prêtres, destruction des édifices, etc.).

Dans sa quête effrénée des soutiens extérieurs mais aussi aux fins de booster la diplomatie congolaise longtemps en hibernation, Félix Tshisekedi sait que l'Eglise catholique romaine constitue un des partenaires majeurs pour parvenir à cette fin. En plus d'un tableau offert au pape, il lui a formulé, en guise d'invitation, sa demande à visiter la RDC en 2021. Une manière de tirer un trait définitif sur un passé bruyant et d'entrevoir désormais l'avenir à travers le prisme de la raison, ou mieux de la Realpolitik.

Alain Diasso

OPPOSITION

La police empêche la marche de Lamuka

La police, qui a reçu des consignes strictes à charger les manifestants n'a pas fait dans la dentelle pour réprimer la marche à coup de gaz lacrymogènes et des tirs de sommation.

La marche de solidarité aux populations meurtries de Beni et d'indignation contre le projet de balkanisation du pays organisée le vendredi 17 janvier par Martin Fayulu et Adolphe Muzito, deux membres du présidium de Lamuka, ne s'est pas déroulée comme prévu. Rassemblés au quartier 12 dans la commune de N'djili qui devait servir de point de départ, les manifestants ont arboré un bandeau blanc sur la tête en signe de deuil, prêts à en découdre avec les forces de l'ordre. Venus de quatre coins de la capitale pour répondre au mot d'ordre de l'actuelle coordination de Lamuka, les Kinois présents n'écoutaient plus que la voix



Martin Fayulu et ses compagnons de lutte après la marche réprimée

de leur propre raison, faisant fi de l'interdiction de la manifestation. Au sortir de la messe à la paroisse Sainte Famille, les manifestants ont débuté leur procession avec pour point de chute la statue de Patrice Emery Lumumba située à l'Echangeur de Limete au pied de laquelle les cadres de Lamuka devraient déposer leur gerbe de fleurs. A peine que la marche a com-

mencé, à peine qu'elle a été dispersée. Le dispositif policier déployé au niveau du marché de la liberté s'est alors mis en branle. La consigne était claire : empêcher l'organisation de la marche conformément à la décision du gouverneur Gentiny Ngobila qui n'en avait pas pris acte redoutant d'éventuels troubles à l'ordre public. La veille déjà, la police avait prévenu que

tout attroupement de plus de dix personnes en ce jour anniversaire du décès du héros national Patrice-Emery Lumumba, allait être dispersé énergiquement. Faisant fi des mesures sécuritaires prises, les manifestants ont tenté de franchir les barrières de la police et en ont été dissuadés à coup de gaz lacrymogènes et des tirs de sommation. Ils ont répondu par des jets de pierre. « Quelques personnes qui se livraient au jet de pierres sur des véhicules ont été interpellées. Et il y a aussi des blessés mais sont des blessés du côté des victimes innocentes », a fait savoir le patron de la police/ville de Kinshasa, le général Sylvano Kasongo. Dans les rangs de Lamuka, il est fait état de quelques blessés parmi les responsables ayant pris part à cette marche dont le chanteur Lexus Légal et Ados Ndombasi. « Le régime

de Kabila et Félix Tshisekedi continuent à réprimer les manifestants pacifiques et à entraver la démocratie, en portant atteinte aux libertés publiques, dont celle de manifestation. Tout cela en violation de la Constitution », a réagi Steve Kivuata, secrétaire général de Nouvel Élan sur son compte Facebook. Il allègue que l'objectif du pouvoir était « de tuer de hauts responsables de Lamuka » sous prétexte « des balles perdues ». Après des pourparlers qui ont duré une dizaine de minutes, Martin Fayulu et Adolphe Muzito ont finalement été escortés par la police et reconduits dans leurs résidences respectives. C'est sur ces entrefaites que cette marche dite de deuil s'est terminée sans avoir véritablement commencé au grand désenchantement de ses initiateurs.

A.D.

DISPARITION

Le décès de la veuve Moloto émeut Kinshasa

La mort de Christine Tshiabu est l'un des sujets qui alimentent les conversations des Kinois depuis qu'elle a rendu l'âme le mardi 14 janvier à deux heures du matin à la Clinique Ngaliema.

Internée depuis une semaine et demie dans une formation hospitalière de Kinshasa, la défunte a été admise à Ngaliema dans la journée du 13 janvier. La veuve Moloto née Christine Tshiabu était mal en point depuis un moment, a dit au Courrier de Kinshasa un proche de la famille qui se trouvait à Ngaliema quand elle est passée de vie à trépas. Plusieurs Kinois l'avaient découverte lors de son témoignage aux funérailles de son défunt époux. La grande communauté chrétienne congolaise loin de se montrer indifférente est bien touchée par cette disparition qui lui rappelle la douloureuse perte d'Alain Moloto pleuré à chaudes larmes en août 2013. En effet, plus d'un Kinois s'est trouvé consterné par la mort de la compagne du chanteur qu'ils n'ont cessé de porter dans leur cœur et dont le répertoire fait partie des classiques du gospel congolais. Les partages et nombreux commentaires à travers les réseaux sociaux reviennent sur le sujet. Comment ne pas garder le souvenir de ses divers tubes chantés en français ou en lingala. Il faut le dire qu'Alain Moloto était un adorateur comme on n'en trouve pas beaucoup. D'aucuns



La veuve Moloto, Christine Tshiabu, à l'occasion d'un concert de Gael (DR)

affirment qu'il fait assurément figure d'exception sachant de manière habile manier les mots. Sa poésie dédiée au Roi des rois n'avait vraiment pas son pareil. Si bien que l'on peut se permettre de parler de l'école Gael, en référence à cette adoration authentique rendue avec la même ferveur en lingala et en français qu'il a imprimée au Groupe adorons l'Éternel (Gael) dont il tenait les rênes jusqu'à sa mort. Celle que plusieurs avaient coutume d'appeler affectueusement Maman Christine était restée proche de Gael, le groupe d'adorateurs

très apprécié fondé par son regretté époux. Ainsi, les quatre enfants issus de son mariage avec l'adorateur Alain Moloto ne sont pas les seuls à se considérer comme orphelins. Souvent présente dans les grandes prestations de Gael, elle assurait un soutien moral indéniable à la formation musicale. L'on se souvient notamment de l'accueil chaleureux que lui avait fait le pasteur Athom's Mbuma remplaçant de son défunt époux à la direction de Gael en la remerciant de sa présence au premier grand concert du groupe après la mort d'Alain Moloto. Cette première célébration Sanjola tenue au parking du Grand Hôtel de Kinshasa avait accueilli du monde plus que le cadre ne pouvait en contenir. Cette rencontre tenue près d'une année après le décès du célèbre adorateur avait attiré du monde des quatre coins de la ville qui pour rien au monde ne voulaient manquer l'événement.

Nioni Masela

COMMERCE INTERNATIONAL

Kinshasa attendu au sommet Royaume Uni-Afrique

Le premier citoyen RD-congolais, le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, profitera le 20 janvier à Londres du sommet pour parler des énergies renouvelables et, surtout, des réformes planifiées par son pays dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires.

Le président de la République va démarrer l'année 2020 en grande pompe, avec plusieurs rendez-vous au niveau international. Déjà, ce 20 janvier, il participera au sommet Royaume-Uni-Afrique dans la capitale londonienne. Un communiqué de l'ambassade du Royaume-Uni en RDC vient de confirmer l'information. Selon cette source diplomatique, le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a livré quelques grands points de son exposé. Il sera question pour lui de souligner l'importance des énergies renouvelables et des réformes nationales visant à améliorer le climat des affaires de son pays. Il se trouve, poursuit le document, que Londres est bien intéressé à renforcer ses échanges commerciaux avec le Congo Kinshasa. Du côté RD-congolais, 2020 sera une année des actions concrètes. Au cours de sa dernière sortie médiatique, Félix-Antoine Tshisekedi a réaffirmé sa détermination de poursuivre avec sa dynamique à l'échelle mondiale de manière à mobiliser suffisamment de partenaires autour des défis de développement RD-congolais.

Renforcer la coopération

« Nous allons permettre aux entreprises du Royaume-Uni et de la RDC de profiter plus facilement des opportunités de commerce et d'investissement », explique le chargé des affaires bri-

tannique, Paul Arkwright. L'objectif, poursuit-il, est de promouvoir les partenariats mutuellement bénéfiques qui vont au-delà de l'aide et attirent des investissements de qualité pour stimuler la croissance et créer des emplois. Ce sommet, une initiative du Premier ministre britannique Boris Johnson, traduit toute la vision de la coopération du Royaume-Uni avec d'autres pays. Le gouvernement britannique continue à explorer les opportunités dans une Afrique en pleine mutation. Ces assises offriront ainsi un cadre idéal pour nouer des nouveaux partenariats en matière des investissements. Le sommet en soi va réunir les représentants des milieux économiques britanniques et africains, des responsables et délégations de toute l'Afrique, des institutions internationales et des jeunes entrepreneurs. Londres se positionne toujours comme l'un des pays développés capables d'offrir une expertise crédible à l'échelle internationale dans les domaines de la technologie et de l'innovation. Au-delà de la réunion d'affaires, la dimension politique n'y manquera, selon les informations en notre possession. En effet, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo compte y rencontrer le Premier ministre Boris Johnson et quelques ministres britanniques. Nous y reviendrons

Laurent Essolomua

ACTES DE PILLAGE SUR SON SOL

La RDC réclamerait 23 milliards USD à l'Ouganda

Bien que la Cour internationale de justice ait demandé, en novembre 2019, à l'Ouganda et à la RDC de régler leur différend à l'amiable, la RDC aurait demandé 23 milliards de dollars à l'Ouganda, a déclaré le procureur général de l'Ouganda William Byaruhanga, le jeudi 16 janvier, à la commission des affaires juridiques et parlementaires du pays, indique le journal ougandais The Observer.

Le 13 novembre 2019, la Cour internationale de justice (CIJ), organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations unies, a décidé de reporter les audiences publiques consacrées à la question des réparations en l'affaire des activités armées sur le territoire de la République démocratique du Congo (RDC) qui devaient se tenir du lundi 18 au vendredi 22 novembre 2019. La Cour avait pris sa décision en tenant compte de la demande conjointe formulée à cet effet par les deux pays dans une lettre en date du 9 novembre 2019. Le procureur général de l'Ouganda, William Byaruhanga, indique le journal The Observer, a déclaré qu'il avait besoin de 24,3 milliards de shillings ougandais (près de 6 millions d'euros) pour le financement de la défense de l'Ouganda à la CIJ. Néanmoins, William Byaruhanga, indique le journal, a fait savoir que l'Ouganda a cependant

offert 150 millions de dollars mais que la RDC n'a pas encore accepté le montant. Selon lui, l'Ouganda risque gros si l'affaire est renvoyée devant les tribunaux car ils pourraient rendre une lourde sentence. Selon William Byaruhanga, l'Ouganda et la RDC devraient parvenir à une conclusion sur la question en mars.

«Maintenant, le problème ici est que vous courez un risque si vous autorisez que cette affaire soit portée devant les tribunaux parce que ces derniers peuvent ne pas comprendre, par exemple, que nous sommes des voisins immédiats de la RDC comme vous le savez tous. Nous avons des problèmes communs liés à la présence des rebelles sur nos territoires respectifs. Maintenant, si vous permettez que cela aille au tribunal, vous vous exposez fondamentalement. Avec l'avènement récent du nou-



Une vue des juges de la Cour internationale de justice

veau pouvoir en RDC, tout ce que je peux dire, c'est qu'il est maintenant sûr que le président de la RDC et le nôtre ont convenu de finaliser cette affaire », a déclaré William Byaruhanga cité par The Observer.

Cependant, fait savoir le journal, le président du comité, Jacob Oboth Oboth, indique The Observer, s'est demandé si l'argent recherché était toujours nécessaire après le succès des négociations en cours entre la RDC et l'Ouganda. Le 23 juin 1999, la RDC avait déposé au

greffe de la CIJ des requêtes introductives d'instance contre le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda « en raison d'actes d'agression armée perpétrés en violation flagrante de la Charte des Nations unies et de la Charte de l'Unité africaine ». Outre la cessation des actes allégués, la RDC a demandé l'obtention d'une réparation pour les actes de destruction intentionnelle et de pillage, ainsi que la restitution des biens et ressources nationales dérobés au profit des États défendeurs respectifs.

En 2005, la CIJ des Nations unies a jugé que l'Ouganda avait violé la souveraineté de la RDC et était responsable des violations des droits de l'homme commises d'août 1997 à juin 2003 par des officiers de l'armée ougandaise et leurs commandants. Le tribunal a également conclu que les soldats ougandais ont pillé les ressources naturelles du Congo, principalement du bois et de l'or, et doivent verser une compensation appropriée au gouvernement et au peuple congolais.

Patrick Ndongidi

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE

Ben Nyamabo à deux doigts de son 50e jour à la morgue

Un mois et demi après la disparition du patron de l'orchestre Choc Stars, aucun écho n'est fait d'un quelconque programme funéraire à ce jour alors que le retrait de sa dépouille de la morgue de l'hôpital général de référence de Kinshasa, ex-Mama Yemo, où il avait rendu l'âme le 4 décembre, avait laissé croire à l'imminence de ses obsèques.

D'aucuns en viennent à penser que Ben Nyamabo a été oublié par les siens. En effet, comment penser autrement dès lors que, le mercredi 22 janvier, sa dépouille va totaliser cinquante jours à la morgue. Nul n'aurait imaginé qu'elle y passerait un si long moment sans que l'on ne sache d'ailleurs trop pourquoi. Un drôle de silence s'est installé après les deux semaines qui ont suivi le décès et se prolonge un mois et demi plus tard. Au début, des publications sur les réseaux sociaux annonçaient, adresses et numéros de contact à l'appui, le lieu où se tenait le deuil à Kinshasa et comment faire si l'on voulait participer aux frais funéraires même à partir de l'étranger. De ce côté-là aussi, c'est désormais le mutisme complet. Bien intrigués, les mélomanes s'étonnent que depuis près d'un mois, ni du côté de sa famille biologique, ni de ses homologues et particulièrement ceux de la société congolaise des droits d'auteur et droits voisins (Socoda) dont le disparu était pourtant l'un des administrateurs, soit aussi silencieux.

Par ailleurs, il est tout de même curieux que même le dynamique président de l'association artiste en danger, Shaka Kongo, ne se fasse plus entendre dans les médias. Néanmoins, joint par Le Courrier de Kinshasa le samedi 18 juin, il a éclairé notre lanterne sur la situation. « Artiste en danger avait fourni un premier effort quitte à contacter les autorités de la ville afin de payer les frais exigés à Mama Yemo, sept millions quatre cent mille francs congolais, l'équivalent d'environ 4 500 \$, après le décès intervenu le 4 décembre », a-t-il expliqué. Et de poursuivre : « Nous avons ensuite retiré la dépouille. En ce moment le corps de Ben Nyamabo se trouve gardé à la morgue de l'Hôpital du Cinquante-naire ». Pour l'heure, Shaka Kongo affirme être en attente d'une aide de la part du ministère de la Culture et des Arts. « Le gouvernement central devrait nous aider à organiser les obsèques mais il était difficile d'espérer quelque chose à partir du budget de 2019. Mais, en ce début

Annnonce publiée sur Facebook une semaine après le décès de Ben Nyamabo

de 2020, le ministre de la Culture et des Arts se démène afin que nous puissions y parvenir. Il en a touché un mot au Premier ministre », a indiqué le président d'Artiste en danger. Et d'ajouter : « De leur côté aussi, les amis et collègues du défunt, membres de la Socoda, s'organisent de sorte à lui organiser des funérailles dignes en dépit du branle-bas qui y règne avec les derniers changements au sein du conseil d'administration ».

Le 15 janvier, le média en ligne Eventsrdc.com se montrait bien sceptique face à ces mêmes déclarations de Shaka Kongo. En effet, l'assurance qu'affiche l'artiste ne semble pas vraiment le convaincre. Et qui plus est, elle n'est pas vraiment de nature à apaiser les Kinois pour qui le temps commence à se faire bien long depuis la disparition du PDG Ben. D'aucuns se demandent comment on peut éprouver autant de mal à organiser des

obsèques alors que pour certains artistes décédés précédemment, la ville organise des manifestations commémoratives à la date anniversaire de leur disparition. En outre, un mélomane nous a dit trouver étonnant que même les anciens sociétaires de Choc Stars se montrent indifférents. Qu'aucun d'eux ne pense à une quelconque initiative pour l'organisation des funérailles lui paraît juste absurde, a-t-il dit.

Nioni Masela

CEEAC

2,5 milliards d'euros pour financer les infrastructures de transport

La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), la République du Congo, la République centrafricaine (RCA), la République démocratique du Congo (RDC) et le Tchad vont organiser le 19 mars à Brazzaville, une table ronde des bailleurs de fonds, en vue de mobiliser 2,5 milliards d'euros pour financer les projets routiers et de transport dans la période 2020-2024.

C'est le ministre congolais de l'Aménagement, de l'équipement du territoire et des grands travaux, Jean Jacques Bouya, qui a annoncé la nouvelle le 16 janvier à Brazzaville au cours d'une conférence de presse, animée conjointement avec les responsables de la CEEAC et de la Banque africaine de développement (BAD).

Selon lui, dans une première phase, les financements recherchés serviront à réaliser trois projets notamment la construction du pont route-rail Brazzaville et Kinshasa en RDC, et de la route reliant Ouesso (Congo) à Bangui en RCA et N'Djamena au Tchad, ainsi que l'aménagement de la navigabilité sur le fleuve Congo et ses affluents.

Couvrant la période 2024-2030, la seconde phase vise à lever 20 milliards d'euros pour financer d'autres projets d'infrastructures routières et de transport dans la communauté. L'objectif est d'accélérer l'intégration et de faciliter la mobilité des personnes et des biens. La CEEAC étant considérée comme maillon faible en

matière d'intégration au niveau continental.

L'ambition est d'interconnecter les pays par les réseaux de routes bitumées, de relier les Etats de la région disposant de port maritime à ceux qui n'en possèdent pas, a expliqué Jean Jacques Bouya. Il a également évoqué par ailleurs les coûts élevés des infrastructures routières en Afrique centrale, en raison notamment de la complexité du relief (montagnes, forêts, cours d'eau, etc.) et de la particularité du climat (forte pluviométrie).

De son côté, la secrétaire générale adjointe de la CEEAC, Marie Thérèse Mfoula, a indiqué que son institution joue le rôle de coordinatrice générale et d'agence d'exécution de ces projets. « Nous sommes aujourd'hui émues par cette première étape... Pour ces projets, nous avons le sentiment qu'à présent, nous voyons le bout du tunnel », a-t-elle dit, ajoutant que « nous sommes sur la bonne voie ».

Ces projets sont consignés dans le plan directeur consensuel des

transports en Afrique centrale, adopté par les chefs d'Etat de la CEEAC en 2004. Le tronçon routier Ouesso-Bangui-N'Djamena fait partie du corridor transafricain, visant à relier Bangui et N'Djamena au port maritime de Pointe-Noire via Brazzaville et Ouesso. Ce projet et les deux autres vont favoriser la densification des échanges économiques entre les pays de la CEEAC et ceux d'autres ensembles régionaux du continent. Après avoir notifié la faiblesse d'intégration due, entre autres, à l'insuffisance d'infrastructures de transport en Afrique centrale, le représentant de la BAD au Congo, Sie Antoine-Marie Tioye, a souligné la nécessité de combler le vide. « Nous notons qu'il y a urgence d'accélérer le processus d'intégration », a-t-il renchéri.

Notons que les études de faisabilité des trois projets qui feront l'objet de la table ronde des bailleurs de fonds ont été financées par la BAD. Il s'agit en fait des projets de l'Union africaine dans le cadre de l'intégration continentale.

Christian Brice Elion

MONNAIE ECO

Les pays anglophones d'Afrique de l'ouest sèment le doute

Les pays anglophones d'Afrique de l'Ouest et la Guinée ont dénoncé la décision « unilatérale » de renommer le franc CFA en « Eco » au cours d'une réunion des ministres des Finances et des gouverneurs de banques centrales de la Cédéao qui s'est tenue le 16 janvier à Abuja, au Nigeria.

La nouvelle monnaie commune des quinze pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao: Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo, Cap-Vert), telle que présentée en décembre dernier par les présidents ivoirien Alassane Ouattara et Français Emmanuel Macron a été rejetée. Les pays anglophones d'Afrique de l'Ouest affirment que la décision de remplacer le franc CFA par l'Eco, n'était pas conforme au programme adopté pour mettre en place une monnaie unique. Les six pays de la Zone monétaire ouest-africaine (WAMZ : Nigeria, Ghana, Libéria, Sierra Leone, Gambie et Guinée) ont « noté avec préoccupation la déclaration visant à renommer unilatéralement le franc CFA en Eco d'ici à 2020 », estimant dans un communiqué que « cette action n'est pas conforme aux décisions » de la Cédéao en vue de « l'adoption de l'Eco comme nom de la monnaie unique » de toute la région. Ils appellent une réunion urgente des chefs d'Etat et de gouvernements de la Cédéao pour discuter de la monnaie unique régionale.

Les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uémoa : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) dont les profils macroéconomiques sont similaires et ayant défini ensemble des critères de convergence dans le cadre de l'Eco ont annoncé, le 21 décembre 2019, par la voix du président en exercice de l'Uémoa, Alassane Ouattara, leur décision de mettre en place la monnaie commune au cours de la rencontre bilatérale à Abidjan, entre le président ivoirien Alassane Ouattara et son homologue français Emmanuel Macron. Cette rencontre s'est conclue par la signature d'un accord entre Alassane Ouattara pour l'Uémoa et Emmanuel Macron pour la France, marquant symboliquement la fin des accords du Franc CFA. Ce qui avait suscité un tollé continental, notamment du côté des anti-Franc CFA. Ces derniers ont dénoncé l'accord, et surtout le maintien d'un « Eco à parité fixe » au lieu de l'"Eco flexible" décidé par la Cédéao. Si les officiels parlent d'une « évolution historique », les militants anti-CFA veulent rompre purement et simplement tout lien monétaire avec la France, rappelant la souveraineté des Etats africains.

Noël Ndong



FAGACE
FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE
UNE INSTITUTION FINANCIERE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

SELECTION D'UN CABINET POUR LE RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR GENERAL POUR LE FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE (FAGACE)

1. Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) lance un avis d'appel d'offres en vue de la sélection d'un cabinet pour le recrutement d'un Directeur Général à son siège à Cotonou (République du Bénin).

2. Le présent appel d'offres est lancé à compter du 20 janvier 2020 pour la sélection d'un cabinet spécialisé dans le recrutement de cadres de haut niveau à qui sera confiée l'exécution de la mission.

3. Le délai d'exécution des travaux ne doit pas excéder deux (02) mois à compter de la date de signature du contrat.

4. Peuvent prendre part à la présente consultation, les cabinets de réputation internationale spécialisés dans le recrutement de personnel de haut niveau, la formation et les conseils en ressources humaines, installés ou ayant une représentation dans l'un des Etats membres du FAGACE (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad et Togo) et répondant aux critères définis dans les documents du dossier d'appel d'offres.

5. Le dossier d'appel d'offres peut être consulté et acheté auprès du secrétariat particulier du Directeur Général par Intérim du FAGACE moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinq cent mille (500.000) francs CFA. Le paiement peut se faire par chèque de banque ou par virement bancaire sur le compte du FAGACE.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous.

6. Les offres doivent être déposées au plus tard le 20 Février 2020 à 14H, heure locale, au secrétariat particulier du Directeur Général par Intérim ou transmises par courrier express à l'adresse ci-dessous indiquée où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaiteront assister à l'ouverture des plis le 21 février à 10H.

7. Il est entendu que toute offre transmise par courrier express qui parvient au Secrétariat du Directeur Général par intérim après l'ouverture des offres, quelle que soit la date indiquée du cachet de la poste, ne sera pas prise en compte.

8. La durée de validité de l'offre est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des dossiers.

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE

298, Avenue de la CEN-SAD, rue 12044 01BP 2045 RP

Tél : (+229) 97 97 97 30 / 94 01 37 20 / 21 30 03 76 / 21 30 08 77

Fax (+229) 21 30 02 84

E-mail : courriel.fagace@le-fagace.org site web : www.le-fagace.org



LE RESEAU DES SMARTPHONES

APPRÉCIEZ LA VITESSE 4G SUR VOTRE APPAREIL 3G

Pour 20 Gigas achetés à 35.000F,
recevez gratuitement
1 mini routeur 4G



MINI-ROUTEUR
OFFERT



4G
partout,
Tout le temps

Supporte
jusqu'à
10 appareils

*L'achat du forfait internet avec une nouvelle SIM couplée au mini routeur.

MARCHÉ PÉTROLIER MONDIAL

Le premier trimestre 2020 sera contraignant

Au regard du contexte économique mondial qui sera difficile, la croissance devra ralentir pour passer à 2,5% en 2020, contre 3,2% l'année dernière, indique les prévisions des analystes.

Les perspectives du marché pétrolier au premier trimestre 2020 ont été dévoilées lors de la réunion des prix du 4e trimestre 2019, organisée par les sociétés pétrolières Hemla, Pétrocongo et Kontinent du 15 au 16 janvier à Brazzaville.

« Une projection du prix du baril du Brent évoluant dans la fourchette de 55 et 65 dollars par baril est envisageable », indique le communiqué final de cette réunion, présidée par le ministre des Hydrocarbures, Jean-Marc Thysthere Tchicaya.

Au regard des grandes fluctuations des cours des matières premières, le ministre des Hydrocarbures congolais estime que chaque Etat devra mettre en place un cadre légal efficace et propice au rétablissement des équilibres budgétaires, à l'attractivité permettant la poursuite des investissements et la pérennisation de ses recettes.

« Le Congo a, pour sa part, mis en place des textes qui prennent en compte les contraintes et les nouveautés du secteur pétrolier, mais également les préoccupations des populations sur les retombées de l'activité pétrolière, afin d'améliorer le quotidien de la population », a déclaré le ministre des Hydrocarbures.

A propos de l'abrogation des conventions d'établissement, le code des hydrocarbures, les différents contrats



de partage de production et leurs annexes, notamment le régime douanier et la procédure comptable prenaient déjà en compte tous les avantages et exonérations spécifiques du secteur pétrolier amont. « La promotion de notre domaine minier est une priorité et l'administration des hydrocarbures reste l'interlocuteur privilégié pour toutes les discussions relatives à l'obtention d'un permis », a-t-il indiqué.

Des prix fixés des hydrocarbures au quatrième trimestre 2019

Les moyennes trimestrielles des prix fixés des hydrocarbures produits au Congo, arrêtées au cours de la réunion du quatrième trimestre 2019 en dollars par baril se présentent comme suit : Djéno mélange : 64,1 ; Nkossa Blend : 64,9 ; Yombo : 71,3 ; Nkossa butane : 41,8 et Nkossa Propane : 25,1.

Une vue des participants à la réunion des prix Les moyennes des différentiels des prix des bruts congolais, en dollars par baril sont les suivants : Djéno mélange : 0,3 ; Nkossa Blend : 1,0 ; Yombo : 7,9 par rapport au Brent daté. Nkossa butane : 1,2 par rapport au butane North West Europe enfin le Nkossa Propane est à 4,9 par rapport au propane Mont belvieu.

Ce qui donne en général une moyenne trimestrielle de 64,2 dollars par baril, pour un différentiel de 0,7 dollars par baril.

S'agissant du contexte économique mondial, la situation était mitigée au quatrième trimestre du fait des tensions commerciales et d'incertitudes politiques. La demande mondiale du pétrole s'est établie à 101,40MBbl par jour, en augmentation de 1,24 MBl par jour par rapport au trimestre précédent, et de 1,49 MBl/j en glissement annuel.

Loquelle Mboussa Gassia

AFRIQUE CENTRALE

Nécessité d'améliorer le contrôle des recettes fiscal-douanières

Les structures existant au niveau des pays de la sous-région ne sont pas très efficaces. Des mesures devront être prises pour mettre en place des dispositifs qui intègrent le contrôle et l'audit interne, l'inspection de la gestion des risques et de la performance.

Cette recommandation figurant dans la déclaration dite « de Brazzaville », a été formulée par les participants, à l'issue du séminaire sur la mise en place d'un cadre de bonne gouvernance des administrations fiscales et douanières dans les pays d'Afrique centrale, tenu du 13 au 17 janvier dans la capitale brazzavilloise.

« La redevabilité et la transparence sont deux concepts souvent occultés dans la gestion des deniers publics. D'où la nécessité de créer des initiatives favorables », stipule la déclaration de Brazzaville.

La promotion de la culture de la transparence et de la redevabilité en utilisant des pratiques telles : la création au sein des administrations des structures d'accueil, d'information et d'assistance aux contribuables ; la mise en ligne de la documentation légale, réglementaire et doctrinale, la publication des rapports d'activités et de performance, et la charte du contribuable ont été de même proposées.

Pour garantir la mise en œuvre des décisions prises, les participants souhaitent l'implication des directeurs et commissaires généraux puis une assistance technique du Fonds monétaire international.

Outre les recommandations citées ci-dessus, l'amélioration de la gouvernance devra, d'après les pays ayant pris part à ce séminaire, passer aussi par le renforcement de partenariat avec les opérateurs économiques et certains services de l'Etat, dans le cadre d'une gestion coordonnée des frontières.

Signalons que lors des échanges, les séminaristes se sont approprié, entre autres, le cadre de gestion de l'intégrité douanière proposé, des instruments, des textes internationaux de l'Organisation mondiale des douanes, de l'Organisation mondiale du commerce et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Clôturent les travaux, le directeur de cabinet du ministre des Finances et du Budget, Henri Loundou, a indiqué : « Les résultats auxquels vous êtes parvenus sont d'un apport inexprimable au regard des besoins de disposer des administrations fiscales et douanières saines, performantes et au service du développement économique de nos pays »

Ce dernier les a félicités pour les résultats auxquels ils sont parvenus : « c'est déjà une étape importante vers la modernisation que nous appelons de nos vœux. Vos recommandations seront examinées avec beaucoup d'intérêt et des mesures seront mises en œuvre immédiatement », a-t-il conclu.

L.Mb.G.

DIPLOMATIE

Alisande Ross prend officiellement ses fonctions

L'ambassade des Etats-Unis au Congo a organisé, le 16 janvier, une réception en l'honneur de la nouvelle conseillère aux affaires publiques.

Devant un parterre d'invités, Alisande Ross qui succède à Jacqueline Mourot a déclaré être fière de servir son pays au Congo. Elle souhaite mettre en œuvre les objectifs fixés et définis peu avant par l'ambassadeur des Etats-Unis, Todd Haskell, à savoir : « renforcer les liens bilatéraux entre les peuples américains et Congolais ; affermir les liens commerciaux entre les deux pays et promouvoir la

« atteindre plus de jeunes, non seulement dans les grandes villes, mais aussi dans des zones reculées du Congo ». « Mon autre vœu le plus cher est de travailler avec vous pour permettre à nos deux peuples d'avoir une relation gagnant-gagnant »

diversité économique, et surtout, permettre aux jeunes d'avoir les connaissances et les aptitudes du 21e siècle ».

Son désir ardent également est d'accompagner l'ambassadeur à « atteindre plus de jeunes, non seulement dans les grandes villes, mais aussi dans des zones reculées du Congo ».

« Mon autre vœu le plus cher est de travailler avec vous pour permettre à nos deux peuples d'avoir une relation gagnant-gagnant », a ajouté Alisande Ross, qui s'est dit déterminée à se mettre rapidement en action au travers des échanges portant sur la mise en place des activités et des programmes pouvant aider à atteindre des objectifs fixés.

« Je n'inventerai pas la roue, puisque mes prédécesseurs ont longtemps travaillé avec vous sur plusieurs projets qui ont connu du succès. Je compte sur vous pour qu'ensemble nous regardions ce qui a marché ou pas, afin d'apporter des améliorations. J'ai hâte de travailler avec vous pour aider tous les Congolais à réaliser le brillant avenir qu'ils méritent », a conclu la conseillère aux affaires publiques.



Le Congo étant le troisième pays où Alisande Ross sert les Etats-Unis, le diplomate américain Todd Haskell, a, pour sa part, rappelé de bons souvenirs laissés par la nouvelle conseillère aux affaires publiques partout où elle a exercé ses fonctions, et il s'est dit fier de la compter parmi le personnel de l'ambassade.

« L'ambassade des Etats-Unis est déterminée à travailler davantage avec vous pour consolider le partenariat entre les peuples américain et congolais », a déclaré le diplomate.

Avant le Congo, Alisande Ross a travaillé pendant deux ans en Côte d'Ivoire comme attachée culturelle

Alisande Ross délivrant son message crédit photo adiac

à l'ambassade des Etats-Unis ; à Ankara, en Turquie pour son premier post, puis à Washington avant de revenir en Afrique où elle a choisi le Congo à cause « de l'hospitalité et de la bonne humeur du peuple congolais » qu'elle a longtemps entendu parler.

Yvette Reine Nzaba

ELECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2021

L'UDH-Yuki crée un fonds pour soutenir son candidat

La rentrée politique de l'Union des démocrates humanistes-Yuki (UDH-Yuki) le 18 janvier, a été marquée par le lancement d'une quête en vue de soutenir la candidature de son président, Guy Brice Parfait Kolélas, en 2021.

Devant des centaines de militants réunis pour la circonstance au Palais des congrès de Brazzaville, Guy Brice Parfait Kolélas qui avait déjà annoncé ses intentions de se présenter à la prochaine élection présidentielle, a réitéré cette volonté. Pour soutenir son candidat, l'UDH-Yuki a mis en place un fonds dont l'objectif est de collecter 25 millions FCFA comptant pour le dépôt de candidature. C'est ainsi qu'une somme de plus de 2,5 millions FCFA a été collectée séance tenante. Guy Brice Parfait Kolélas a demandé aux gestionnaires du fonds de soutien à sa candida-

ture de redoubler d'efforts pour que cette structure soit d'un grand secours pour le parti en vue du financement des activités de campagne de l'élection présidentielle.

En effet, faisant l'état des lieux du pays depuis son indépendance en 1960 et les 40 ans du règne du Parti congolais du travail (PCT) au pouvoir, le président de l'UDH-Yuki a rappelé que plus d'une centaine d'entreprises étatiques et paraétatiques ont disparu. «*Tout est à refaire dans ce pays, y compris la route nationale 2. Il faut une alternance politique au Congo. C'est pour cela que je déclare ma candidature. L'UDH-Yuki seule ne peut pas gagner, il faut un soutien de tous les Congolais*», a annoncé Guy Brice Parfait Kolélas, précisant que son parti a une solution pour le Congo.

Il est également revenu sur son projet de société de 2016, structuré en sept piliers qui méritent, d'après lui, d'être révisé au regard de l'évolution de la situation du pays. «*Le Plan Parfait pour le redressement du Congo que je vous demande d'actualiser pendant le Forum citoyen pour le redressement du Congo repose sur sept piliers sous-tendus par de grands projets structu-*



Une vue de la salle Adiac

« Le Plan Parfait pour le redressement du Congo que je vous demande d'actualiser pendant le Forum citoyen pour le redressement du Congo repose sur sept piliers sous-tendus par de grands projets structurants. Parmi ces sept piliers, il y en a cinq qui soutiennent les murs porteurs de notre vision pour le Congo de demain »

rants. Parmi ces sept piliers, il y en a cinq qui soutiennent les murs porteurs de notre vision pour le Congo de demain », a-t-il rappelé.

Le dialogue national inclusif avant la présidentielle

Se disant prêt à aller à l'élection présidentielle en 2021, Guy Brice Parfait Kolélas pense que les Congolais devraient se retrouver autour d'un dialogue à deux phases afin de régler la situation du Pool et revoir la gouvernance électorale dans le pays. C'est pour cela, qu'il a invité le président de la République

à user de son «*devoir de père de la Nation pour éviter que le pays sombre dans le chaos* ». Ceci en convoquant un dialogue inclusif, au sortir duquel, des décisions seront prises, même celles qui déboucheraient sur l'instauration d'une période de transition politique pouvant durer, selon lui, le mandat des élus nationaux.

«*S'il n'y a pas de dialogue pour la résolution définitive du conflit récurrent dans le département du Pool ainsi que pour la gouvernance électorale concertée et apaisée avant la tenue de l'élec-*

tion présidentielle de 2021, l'opposition politique, sous la bannière de son chef de file, se retrouvera pour dire la voie à suivre, après consultation de tous les partis politiques de cette plateforme », s'est-il engagé, promettant de convoquer en cette circonstance la convention nationale de son parti. Notons que le président de l'UDH-Yuki se propose d'organiser «*un forum citoyen pour le redressement du Congo*» sur l'étendue du territoire national courant premier trimestre de cette année.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

RCA : procès en dissuasion?

Quel que soit le verdict du procès en cours en Centrafrique, contre les seigneurs des conflits armés dans ce pays, la question se posera de savoir si, enfin, les autres chefs de milice encore en activité songeront à enterrer définitivement la hache de guerre en déposant les armes. Dans l'hypothèse contraire, quels mécanismes l'Etat centrafricain, en quête de stabilité depuis de longues années, mettra-t-il en place pour contraindre ces derniers à répondre de leurs actes ?

La plupart du temps, lorsque les ruptures d'équilibres au sein d'une nation ouvrent la voie à l'installation de l'anarchie, l'horreur du vide dont on prête la nature façonne ses hommes du moment, lesquels la guerre prenant

le dessus sur tout, versent dans des exactions insoutenables. En l'occurrence, ils rêvent que ne revienne jamais plus un semblant d'ordre de manière à ce qu'ils imposent aux plus faibles les sévices de tous genres.

Ce n'est pourtant pas qu'ils deviennent plus puissants, ces seigneurs de guerre. Non. Parce que recours à la force brutale, ils traduisent parfois, et bien souvent, la grande faiblesse qu'ils éprouvent devant l'innocence de leurs victimes. Ils ne tolèrent pas qu'en face d'eux se trouvent des personnes qui se détournent de la violence aveugle à un moment où tout va en sens inverse.

A l'évidence, à l'ouverture du procès de Bangui, le 16 janvier, les deux chefs de guerre présumés, reconnus par certaines

de leurs cibles, se sont confondus en reniements. Comme s'ils s'étaient rendus compte soudainement qu'ils n'avaient pas le droit d'infliger autant de peines aux gens qui ne leur avaient rien fait de mal ; aux hommes, femmes et enfants de tous âges qu'ils ont soit supprimés, soit torturés, amputés une jambe ou un bras les rendant impotents pour le restant de leur vie.

Les seigneurs des mutilations rattrapés par leur passé d'à peine deux ans (les faits qui leur sont reprochés se sont produits en 2017 dans la localité de Bangassou) ne sont plus en mesure de soutenir le regard hagard de leurs proies d'hier. Ebranlés, ils répètent devant les juges de la cour qu'ils n'ont pas ça, qu'ils n'ont pas pu faire ça, qu'ils n'ont pas pu tuer aussi facilement

leurs compatriotes, rayer de la carte et par le feu les villages et huttes qui les abritaient.

S'ils sont reconnus coupables, les commandants de milice en procès à Bangui et leurs hommes seront sans doute condamnés à de lourdes peines. Pourront-ils, quand le droit sera dit avoir une pensée compatissante pour leurs victimes innocentes ? Auront-ils le courage d'implorer le pardon de la nation centrafricaine en jurant qu'ils s'étaient trompés d'ennemis, que la vraie bataille qui importe pour leur pays, et pour d'autres dans la sous-région d'Afrique centrale et au-delà, toujours hantés par les démons de la haine, est celle de l'unité, gage du développement ? Attendons voir.

Gankama N'Siah

DÉPARTEMENT DU POOL

Les habitants de Mindouli reçoivent des kits aratoires et intrants agricoles

La représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Suze Percy Filippini, a remis symboliquement, le 17 janvier à Mindouli, un échantillon d'outils agricoles visant à améliorer les moyens de subsistance des populations autrefois affectées par la crise du Pool.

Le lot de deux cent cinquante kits est composé essentiellement de houes, pelles, râteliers, brouettes, pioches, fourches, bottes, arrosoirs, machettes. Cette dotation s'inscrit dans le cadre du projet d'urgence dont le but est de relancer la production agropastorale et halieutique, d'améliorer la sécurité alimentaire et de renforcer la résilience des populations dans cinq départements du Pool, notamment Kindamba, Mayama, Vindza, Kimba et Mindouli.

L'assistance de l'organisation onusienne vient en effet rallonger le bras du gouvernement à venir en aide aux habitants en situation vulnérable du département du Pool. « La République du Congo, comme de nombreux pays africains, est un très grand consommateur de poisson. Le district de Mindouli à lui seul représente 20% de la production piscicole nationale », a indiqué la représentante de la FAO. « Le Pool a joué un rôle essentiel dans la production agricole du pays et représente près de 16% des actifs agricoles », a poursuivi Suze Percy Filippini.

Le soutien apporté par la FAO a permis de contribuer significativement à la relance de la production agropastorale et halieutique dans plusieurs districts affectés de ce département. « Mindouli a toujours été comme un grand bassin d'activité agropastorale avec pour particularité de mérite l'élevage des bœufs, la culture du chou et la pisciculture. Par votre intervention, vous avez relevé, revivifié, regarni l'épine



Les produits de la station piscicole domaniale de Mindouli

dorsale de cette localité », a signifié le sous-préfet du Pool, Francis Hochard Tela.

Pour les bénéficiaires, le don reçu par la FAO est une source de motivation, un gagne-pain. Ils ont à leur tour promis d'en faire bon usage et de les utiliser uniquement à des fins bénéfiques.

Par ailleurs, le maire de Mindouli, Jean Bosco Mahoungou, a, quant à lui, rappelé que le district de Mindouli, composé de douze quartiers avec une population de vingt-et-un mille habitants, est une localité regorgeant d'énormes potentialités

mais peu exploitées. « Si le volet agricole et piscicole connaît aujourd'hui une relance effective des activités, le volet élevage par contre ressemble à un enfant orphelin », a-t-il fait savoir.

Des œuvres érigées remises aux autorités administratives du département

Outre les outils agricoles, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a également procédé à la remise officielle du Centre d'appui technique agricole (CATA) de la station pis-

cicole domaniale de Mindouli. Bâti de 153m², le CATA est un espace construit pour former les jeunes aux métiers de l'agricultu-

re. Il comprend ainsi une salle de formation, deux bureaux et un entrepôt de stockage des matériels. La station piscicole domaniale de Mindouli a pour objectif de produire des alevins pour ensuite faire la distribution auprès des pisciculteurs privés. Au total 106 sites piscicoles avec plus de 1200 pisciculteurs ont été identifiés par l'ONG en charge du suivi du projet. Grâce à l'appui de FAO et l'ONG Apdra, spécialisée en pisciculture paysanne, on compte à ce jour vingt-et-un étangs réhabilités et fonctionnels qui s'étendent sur une superficie de deux hectares. Ils serviront de réservoirs des alevins pour l'alimentation de 480 autres étangs réhabilités par le Programme alimentaire mondial (PAM).

Il est impératif de préciser que l'appui matériel et financier de ces actions est estimé à cent cinquante millions FCFA.

Notons que la réalisation de ces actions se situe dans le cadre du Plan national de développement agricole 2018-2022 du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Gloria Imelda Lossele

EMULATION SCOLAIRE

Cinq handicapés visuels admis aux examens d'Etat 2018-2019 primés

L'Association nationale des aveugles et déficients visuels du Congo (ANADVC) en collaboration avec le Centre des Nations unies (Unic) a congratulé, le 17 janvier à Brazzaville, cinq meilleurs handicapés visuels admis au baccalauréat (Bac) et au Brevet d'études du premier cycle (Bepc) session 2018-2019.

Du matériel de communication et de gestion d'informations, des téléphones smartphones, calendriers 2020 sont, entre autres, des prix encourageants sponsorisés par la Fondation MTN, une organisation humanitaire. La donation consiste à encourager l'effort d'apprentissage des élèves porteurs d'handicap visuel dans le cadre de la commémoration de la 4e édition de l'initiative, en vue de réduire les inégalités sociales à Brazzaville et dans les autres départements du pays. Ces lauréats de la session 2018-2019 portent le nom « promotion Marina Ayessa Nguesso », marraine de l'Association nationale des aveugles et déficients visuels du Congo.

Le journaliste, Rodolphe Gassayes Mouadzah, non voyant exerçant au Centre national de la Radio et de la Télévision (CNRTV) du Congo et animateur de l'émission « Alternatif handicap », a été primé pour son dévouement et sens de responsabilité.

Selon Prosper Mihindou, directeur du Centre d'information et de communication des Nations unies (Unic), en collaboration avec l'ANADVC, à Brazzaville, il est question de promouvoir le dixième objectif de développement durable (ODD) visant à réduire les inégalités entre les Etats et au sein des pays membres de l'Organisation des Nations unies.

Fortuné Ibara

Ambiance apaisée dans le marché de Mindouli

Après plusieurs années de troubles socio-politiques, les habitants de Mindouli reprennent peu à peu le cours de leur vie. Les commerçants, bien qu'il est parfois difficile de liquider leurs marchandises, se réjouissent de l'atmosphère qui règne actuellement dans ledit district.



Le marché de Mindouli

« Le climat dans le marché est plutôt satisfaisant, bien que la liquidation de ma marchandise se fait à pas d'escargot. Certains clients viennent et achètent, d'autres par contre se renseignent juste sur le prix », a déclaré Wouéti Laurentine, vendeuse de manioc au marché de Mindouli. Pour elle, ce commerce lui permet de subvenir aux besoins de sa famille. Cependant bien que la tranquillité règne maintenant dans le département, le fantôme des événements passés ne cesse de hanter

leur vie tant commercialement que socialement, a ajouté Laurentine.

« Pour pouvoir vendre, nous devons avoir de la clientèle. Mais cette dernière est encore réticente et par manque de moyens dépense avec modération. Moins il y a de clients, plus lent se vend la marchandise. C'est ce qui cause la détérioration du produit, une perte en termes de revenu et de profit... », a renchéri un autre commerçant.

Par ailleurs, les commerçants peinent pour le déplacement de

Mindouli à Nkayi ou Pointe-Noire pour l'achat de leurs marchandises. « ... L'augmentation du tarif du bus ne nous facilite pas la tâche. Pour ma marchandise, je me rends soit à Nkayi ou Pointe-Noire pour l'approvisionnement. Les billets autrefois vendus à 2000 FCFA sont actuellement passés à 5000 FCFA », a déploré Léa Koungoula, vendeuse. Toutefois, les commerçants de Mindouli aspirent et souhaitent que cette atmosphère de quiétude soit perenne.

G.I.L.

Une « coupure franche » survenue à 300 kilomètres des côtes camerounaises sur les deux câbles sous-marins de fibre optique WACS et SAT3 interromp ou dégrade le réseau internet depuis jeudi matin dans une dizaine de pays d'Afrique.

Deux coupures intervenues dans la matinée du 16 janvier sur les câbles de fibre optique sous-marins West African Communication System (WACS), reliant 14 pays d'Afrique de l'Ouest et South Africa Transit 3 (SAT3) qui connecte 12 pays de la région, ont interrompu ou dégradé le trafic internet dans 10 pays du continent. La raison de ces ruptures survenues à 300 kilomètres au large du Cameroun est encore inconnue.

L'information a été confirmée sur le réseau social Twitter par l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications de la République démocratique du Congo (RDC) et par Jean-Luc Vuillemin, directeur réseaux et services internationaux d'Orange contacté par Jeune Afrique.

La branche Orange Marine, spécialisée dans la pose et la maintenance de câbles sous-marins est chargée d'assurer les réparations. « Il nous faudra environ six jours pour nous rendre sur place et environ autant pour tout réparer », indique Jean-Luc Vuillemin en référence au « Léon Thévenin », le navire câblé missionné pour l'opération et qui fait le voyage depuis Le Cap en Afrique du Sud.

GARNISON DE BRAZZAVILLE

Le CEMG ordonne aux promus de garder le cap

Lors de la cérémonie du port d'insignes de grades des officiers et sous-officiers de la garnison de Brazzaville, le Chef d'état-major général (CEMG) des Forces armées congolaise (FAC), le général Guy Blanchard Okoï, a instruit les promus à continuer de travailler avec assiduité pour l'intérêt supérieur de la nation.



Le CEMG faisant porter un insigne de grade à l'un des promus

Environ deux cents militaires de la garnison de Brazzaville, nouvellement promus, ont porté leurs insignes de grades le 17 janvier au titre du premier trimestre 2020. « C'est le résultat d'un travail acharné et soutenu. Continuer à servir les institutions de la République, le peuple et leurs biens avec loyauté. Demeurez disponibles et garder le cap », a indiqué le général de division Guy Blanchard Okoï s'adressant aux promus. Une toute première adresse du CEMG en cette nouvelle année 2020 où les défis à relever pour les FAC demeurent nombreux comme toujours.

Dans son mot de circonstance, le CEMG est revenu sur les recommandations du chef suprême des armées, Denis Sassou N'Guesso, pour cette année qui commence. Les instructions appellent la force publique à, entre autres, persévérer dans l'effort en faisant en sorte que la population ne soit pas exposée aux dangers sécuritaires. « Il est question de rester attentif et vigilant », a rappelé le général Guy Blanchard Okoï. Pour cette année, il est aussi question pour les FAC de contribuer activement au redressement économique du pays à travers notamment les activités agro-pastorales visant à assurer la sécurité alimentaire. Relever l'outil de défense sur les plans disciplinaire, opérationnel et dans la gestion des équipements. Dans un contexte économique difficile, les FAC continueront donc à faire méthodiquement beaucoup avec peu.

R.M.

ETAT CIVIL

1392 registres d'actes de naissance remis au ministère de l'Intérieur

Le représentant de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés au Congo, Cyr Modeste Kouamé, a donné, le 17 janvier, des registres d'actes de naissance au ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou.



Echange de document entre le ministre et le représentant du HCR (DR)

Au total, mille trois cent quatre-vingt-douze registres d'actes de naissance couplés au matériel et fournitures de bureau ont été réceptionnés par le ministre qui, à son tour, a transmis au préfet directeur général de l'administration du territoire, Jacques Essissongo. Le don a été d'une valeur de vingt-et-un millions deux cent soixante-quatre mille cinq cent soixante francs CFA. La donation a été authentifiée par la signature d'un protocole d'accord sur le transfert de propriété des actifs du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

La remise de ces registres s'inscrit dans le cadre de la campagne mondiale dénommée « I belong », lancée depuis 2013, par le HCR. Cette campagne visait à éradiquer le phénomène de l'apatridie qui signifie ne pas avoir de nationalité, ne pas avoir accès à l'éducation et aux soins de santé ainsi qu'avoir une vie en marge de la société

et sans perspective ni espoir.

Cyr Modeste Kouamé a expliqué que cette campagne visait à interpeller les Etats à prendre des mesures nécessaires pour lutter contre l'apatridie. Selon lui, dix millions de personnes à travers le monde vivent sans identité. Le manque d'identité nationale pose des obstacles majeurs aux personnes pour exercer leurs droits fondamentaux.

Selon le représentant du HCR, la campagne de recensement à vocation d'état civil lancée en 2018, au Congo, a permis l'identification d'un nombre important de personnes dépourvues d'actes de naissance. Elle a apporté deux mille registres d'actes de naissance aux déplacés du département du Pool. « Avec ce nombre important, des mesures concrètes devraient être prises pour régulariser la situation de ces personnes et éviter l'apparition de nouveaux

cas », a-t-il déclaré.

Il a, en outre, rappelé les différents ateliers sur le système d'enregistrement des naissances organisés dans le département du Pool, la Likouala, les Plateaux et Pointe-Noire.

Le ministre Raymond Zéphirin Mboulou a souligné à cette même occasion que l'appui du HCR vient de donner au gouvernement la possibilité d'apporter la solution au problème d'apatridie. Parmi les problèmes à résoudre, figurent, ceux des actes de naissance de l'arrondissement 1, Makélékélé, dont la commune a été incendiée en 2016. Au titre du recensement du 31 décembre 2019 dernier, 155 405 mineurs comme majeurs sont dépourvus d'acte de naissance.

Zéro enfant sans acte de naissance d'ici à 2022

Le ministre de l'Intérieur a annoncé que le Congo s'est engagé à avoir zéro enfant sans acte de naissance sur son territoire. Cet engagement, poursuit-il, doit être mis en œuvre dans le cadre des plans d'action régional et national d'éradication de l'apatridie. « Le ministère a pris l'engagement d'initier un projet de loi instituant une procédure spéciale de déclaration et d'enregistrement de naissance, d'établissement d'identité et de transcription d'actes de naissance afin de donner une base juridique à l'opération, qui va à nouveau être confiée aux officiers d'état civil pour la délivrance des actes de naissance à toutes ces personnes dénombrées, dépourvues d'acte de naissance », a rassuré Raymond Zéphirin Mboulou

Lydie Gisèle Oko

REVENDEICATIONS SOCIALES

Les concerts de casseroles reprennent dans la capitale

Au siège de l'ex-ONPT les journées sont rythmées par des chants de revendications de pensions de retraite. La même réalité est observable au ministère de l'Economie forestière.

Le gouvernement a procédé au paiement de la créance télé-mutuelle des ex-travailleurs de l'ONPT, en janvier 2019, au niveau de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF). Une manière pour l'exécutif de soulager la souffrance des travailleurs en leur permettant d'entrer en possession de ce qui leur revient de droit après de longues années d'attente. Le plan d'épure de la dette adopté par le gouvernement et les partenaires sociaux précisait que plus de deux cents millions de FCFA devaient être versés sur une durée de soixante mois pour la CNSS et douze pour la CRF. Le montant mensuel fixé pour la Caisse de retraite des fonctionnaires était estimé à plus de cent millions de FCFA. « Après que le gouvernement a versé une partie en 2019, nous constatons que l'exécutif ne respecte pas ses engagements annoncés lors de la réunion multipartite du 31 décembre 2018 », a déclaré le président du comité de suivi des ex-travailleurs de l'ONPT, Gilbert Edoli. Les tentatives de contacts de la part des ex-travailleurs avec les ministères concernés par le dossier



Les ex-travailleurs de l'Onpt manifestant devant leur siège

n'ont pas abouti, selon ce dernier. C'est ce qui explique que chaque matin, les revendicateurs en concert de casseroles ne se lassent pas d'ouvrir des spectacles pour se faire entendre.

Au niveau du ministère de l'Economie forestière, de temps en temps, des refrains de revendications retentissent avec les décisionnaires qui relèvent de ce département. Le 15 janvier notamment lors de

la signature de l'accord-cadre entre la France et le Congo sur la recherche scientifique, un groupe d'anciens contractuels a offert un spectacle comme pour porter haut leurs revendications en attirant l'attention des autorités compétentes en l'occurrence les membres du gouvernement qui ont pris part à cette grande rencontre. Ces manifestants réclament les arriérés de salaires et le paiement de leurs

droits. « Nous avons épuisé toutes les voies de recours sans suite favorable jusqu'à aujourd'hui », s'écriaient-ils.

Dans son discours sur l'état de la nation, devant le Parlement réuni en congrès, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a souligné que devant la quête prégnante pour des conditions de vie adéquates, il nous faut persévérer dans l'effort pour répondre aux

attentes du peuple. « Les efforts en cours devraient permettre de desserrer petit à petit l'étau, à travers le relèvement déjà perceptible des agrégats macro-économiques et donc l'amélioration graduelle des finances publiques », déclarait le chef de l'Etat qui a, par ailleurs, souligné que la question préoccupante du paiement des bourses d'étudiants, des pensions de retraite, est la résultante des tensions de trésorerie toujours persistante. Il convient de souligner qu'en début de cette année, les étudiants ont perçu un arriéré de bourse notamment le deuxième trimestre de 2017. Au niveau de la Caisse nationale de sécurité sociale, les retraités perçoivent la pension depuis le 13 janvier. Dans les banques, le paiement débutera ce lundi 20 janvier.

Le gouvernement devrait donc poursuivre les efforts en cours, comme l'a dit le président de la République, pour desserrer petit à petit l'étau qui dans ce contexte de crise réduit son champ d'action par rapport à ses engagements vis-à-vis des partenaires sociaux.

Rominique Makaya et Jesse Miambanzila (stagiaire)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une trentaine d'étudiants congolais bénéficient d'un programme scolaire au Brésil

Les candidats sélectionnés ont reçu chacun, le 17 janvier, une lettre de présentation leur permettant d'accéder dans des universités brésiliennes cette année.

Sur trente-quatre étudiants inscrits, trente-deux ont pu obtenir des places, dont trente aux résultats préliminaires et deux aux résultats définitifs, soit un pourcentage de 94,11%. Ces derniers seront spécialisés dans divers domaines ci-après : les sciences économiques, l'obstétricie, l'ingénierie en alimentation, la médecine, la littérature, l'ingénierie électronique, l'agronomie, la gestion d'entreprise, l'ingénierie électrique, le droit, les arts visuels, l'ingénierie de pétrole, la biomédecine, l'ingénierie civile, l'architecture et l'urbanisme.

Avant la séance de remise des lettres de présentation qui s'est déroulée en présence des parents des étudiants bénéficiaires, l'ambassadeur du Brésil au Congo, Raul De Taunay, a précisé que le programme d'étude dénommé PEC-G (Programme Etudiants-convention de Graduation) concerne le premier cycle d'enseignement supérieur qui offre des formations gratuites avec une prise en charge médicale.

« Ce n'est pas un programme de bourses en tant que tel, mais plutôt une offre de formations totalement gratuites dans toutes les options pouvant satisfaire les Congolais, quel que soit le type de Baccalauréat », a précisé le diplomate brésilien.

Par ailleurs, un autre programme de deuxième et troisième cycle dénommé PEC-PG (Programme Etudiants-convention) de Post Graduation permet aux étudiants d'obtenir leurs masters ou doctorat au Brésil. Celui-ci, par contre, est un programme de bourses.

La mise à disposition de ce programme aux jeunes étudiants congolais constitue, a dit l'ambassadeur, « un témoignage d'amitié et une illustration des liens exceptionnels qui existent entre le Congo et le Bré-



Une étudiante recevant sa lettre de présentation / crédit photo adiac

sil dans le cadre juridique de l'accord de coopération éducationnelle, culturelle, scientifique et technologique. »

De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean-Richard Itoua, a remercié le Brésil d'avoir offert aux jeunes congolais diplômés la diversification des programmes de formation après le bac ou la licence. Une occasion pour lui de rappeler la bonne santé des relations entre les deux pays, et de prodiguer quelques conseils aux étudiants bénéficiaires.

« Ayez foi en l'avenir de votre pays, et dans cette coopération dont vous êtes bénéficiaires, ayez conscience de la chance que vous avez eu, et du privilège que cela représente de pouvoir accéder à des formations ou des études de bonnes qualités dans des domaines aussi variés qui correspondent parfaitement aux besoins du pays », a déclaré le ministre de l'Enseignement supérieur.

« Le Congo vous octroiera la bourse. Vous aurez la bourse nationale après que vous aurez reçu des documents certifiant que vous êtes bénéficiaires de l'accès aux études au Brésil. Nous allons nous battre pour que vous ayez le premier trimestre le plus vite possible. Nous allons nous battre aussi pour les billets puisqu'ils sont à notre charge. Après, on se battra pour que la bourse soit régulière », a promis Bruno Jean-Richard Itoua.

Ainsi, Maltina Demaleine Ngoma Nzoussi, Louise Touka-Keto et Dezob DytronAuriol Florient qui ont choisi respectivement, l'administration, la médecine et la littérature ont exprimé leur satisfaction d'avoir été sélectionnés parmi une foule de demandeurs. La durée de leurs études varie selon les filières : huit ans pour certains, cinq, quatre ans pour d'autres.

Yvette Reine Nzaba

DIASPORA

Échanges et débats autour du système éducatif congolais

Les Ateliers Citoyens Congolais, en France, organisent, pour leur première rencontre, une journée de réflexion sur le système éducatif au Congo.

Les Congolais de l'étranger et amis du Congo se retrouveront en atelier à Paris le 15 février prochain, à l'hôtel États-Unis Opéra. Ces travaux, indiquent les organisateurs, sous la modération du journaliste Prince Bafoulo, permettront de « mener une discussion ouverte pour explorer des pistes nouvelles à la lumière d'une réflexion sur l'existant ».

Cet atelier constituera un écosystème où chacun viendra partager sa vision et participer activement en vue d'élaborer, par la suite, l'amorce d'un livre blanc. « La rencontre se veut initiatrice d'idées nouvelles pour le système éducatif du Congo Brazzaville », apprend-on. Parmi les intervenants ayant déjà donné leur accord de participation, citons : Alphonsine Nyelenga Bouya, écrivaine-conférencière, Daril Ndodjang, cofondateur de Skoole, Makisosila Mawete, chercheur et éditeur, Jean-Philippe Akpoué, responsable Toutree, Margarita Lopez, présidente de Action R.E.A.L. et Carine Montrésor, professeure et fondatrice de Jumps.

Concernant ladite professeure, il est question qu'elle vienne partager son expérience de près de 15 ans. Durant l'exercice de ses fonctions d'enseignante, par sa méthode d'enseignement, elle a fait le bonheur de 100% des élèves en scolarité dans sa classe. Tous ont obtenu leur bac en fin d'année.

Le travail de Carine Montrésor vient aussi d'être salué par le ministre Jean-Michel Blanquer, qui l'a promue, dans le décret du 30 novembre de l'année dernière, au grade de Chevalier de la Légion d'honneur pour ses 27 années de service au sein de l'Éducation nationale. Désormais, elle fait partie des Top 100 des leaders en éducation du GEFL Forum global pour l'éducation et l'apprentissage. « Chaque jeune a droit à la réussite », aime-t-elle rappeler en donnant, à chaque fois qu'elle le peut, des ailes aux décrocheurs.

Marie Alfred Ngoma

OFFRE BANCAIRE

La banque UBA présente de nouveaux comptes d'épargne aux multiples avantages

La filiale congolaise de la United Bank for Africa (UBA) a procédé au lancement officiel de nouveaux produits bancaires taillés sur mesure et adaptés à tous les âges. Cette présentation a eu lieu à Brazzaville, le 17 janvier, en présence de son équipe commerciale, de clients et de personnes intéressées.

« Quatre nouveaux types de comptes font désormais partie de notre gamme de produits bancaires », annonce Marlène Kokolo, Directrice de la banque de détail. Il s'agit de UBA « Mwana » réservé aux enfants de 0 à 12 ans ; UBA « Ado » pour les jeunes de 13 à 20 ans ; UBA « Next Gen » pour les adultes de 18 à 25 ans et UBA « Target » pour les adultes de tous les âges.

Par l'introduction de ces nouvelles offres, la banque entend ainsi réaffirmer son engagement auprès de sa clientèle de lui apporter du bonheur en lui proposant des produits et services destinés à faciliter son quotidien.

« Nous sommes une banque panafricaine qui a une vision digitale, parce que nous voulons être en phase avec notre époque.

Dans cette optique, nous ne cessons d'innover et créer de nouveaux produits adaptés à chaque segment de notre clientèle », a assuré Marlène Kokolo.

D'après celle-ci, la campagne promotionnelle que UBA Congo vient de lancer s'adresse à toutes les tranches d'âge et catégories sociales. En effet, chaque produit a ses caractéristiques spécifiques et des avantages incroyables



dans la durée. L'ouverture de tous ces comptes est gratuite, avec un dépôt initial minimum de seulement 5.000 FCFA.

Les spécificités de chaque compte

Pour UBA « Mwana » et « Ado », destinés aux mineurs (moins de 18 ans), l'ouverture du compte est réservée aux parents ou tuteurs qui en assurent également la gestion. Avec ces deux types de comptes, les virements sont autorisés entre des comptes UBA et ceux d'autres banques. Outre le bénéfice d'un taux

d'intérêt annuel de 2,45% sur les comptes, la banque va créditer 10% du montant du versement permanent à la fin de chaque année, à condition que le versement soit maintenu sur douze mois.

Quant aux deux autres comptes, UBA « Next Gen » et « Target », les avantages sont toujours aussi énormes ! Les clients bénéficient de la gratuité sur plusieurs services comme les SMS Alert et Mobile Banking. Les virements sont autorisés entre les comptes UBA et ceux d'autres

banques. Les jeunes clients titulaires d'un compte « Next Gen » bénéficient aussi d'un taux d'intérêt annuel de 2,45%, avec une opportunité de stage au sein de la banque. UBA organisera chaque trimestre des animations dans les campus, et cinq jeunes seront sélectionnés parmi les détenteurs de comptes « Next Gen » pour rejoindre l'équipe commerciale durant cette période avec à la clé, 25.000 FCFA d'argent de poche. Autre avantage : une carte de débit leur est proposée à 10.000 FCFA hors taxe, au lieu de 20.000 FCFA hors taxe.

Pour terminer, le client détenteur d'un compte UBA « Target » bénéficie d'un taux d'intérêt annuel de 3% et peut bloquer son épargne pendant une période

donnée. Ce compte a été spécialement conçu pour permettre au client d'épargner pour un projet futur.

Notons que le groupe d'origine nigériane a débuté ses opérations au Congo depuis juillet 2011. UBA dispose aujourd'hui de sept agences, dont quatre à Brazzaville et trois à Pointe-Noire. La filiale congolaise a été élue en 2016, 2017 et 2019 « Meilleure banque de l'année » du pays par l'une des publications du journal anglais « The Financial Times ».

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°003/ECG/DG/2020

POUR LA SÉLECTION D'UNE SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES GROUPES ÉLECTROGÈNES DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société d'entretien et maintenance de tous ses groupes électrogènes.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/01/2020 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 13/01/2020.

La Direction Générale**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

N°002/ECG/DG/2020

POUR LA SÉLECTION D'UNE SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES SPLITS DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société d'entretien et maintenance de tous ses splits.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/01/2020 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 13/01/2020.

La Direction Générale**NÉCROLOGIE**

Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Okombi (Macaire, Didier, Jeannie et Médard) annoncent aux parents, amis et connaissances que l'inhumation de leur grand-frère et petit-frère, le sergent de police (UGF), Prospère Okombi, est fixé au mercredi 22 janvier, selon le programme ci-après :

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale ;
- 11h00 : recueillement au domicile, n°83 bis, rue Kouyou à Poto-Poto ;
- 13h00 : départ pour le cimetière privé ;
- 16h00 : fin de cérémonie.

**IN MEMORIAM**

18 janvier 2014 – 18 janvier 2020
Voici déjà six (6) ans que disparaissait notre mère, sœur, tante, grand-mère lloyi Suzanne Nêê Nguéléle Mwaousa, AAtipo, Ngoa Kolo, Oyourou A Como, Mwana Ndijiéma Ekongo.
Le temps passe la pensée est présente très chère maman, tu nous as quittés. Nous ne t'oublions pas. En ce jour de souvenir, nous te réitérons toutes nos pensées d'amour.
Dieu veille !



Le comité directeur de la section Basket-Ball du club multidisciplinaire "Diables Noirs" à la profonde douleur de porter à la connaissance de la Fédération Congolaise de Basket-Ball, de la ligue départementale de Basket-Ball, des différents clubs de Basket-Ball, de la famille diabolotine et des amis de la balle au panier du décès inopiné de Doc Pierre Ngali, décès survenu le mardi 7 janvier 2020 à Brazzaville.
Lieu de la veillée : 7 bis, rue Koussouassissa à Moukondo, à côté du Camps Comus, juste après le mur d'enceinte.
Date de l'enterrement : lundi 20 janvier 2020 au Cimetière Privé "Ma Campagne".
Que son âme repose en paix.



**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



HUMEUR

L'abus d'alcool et le sport font-ils bon ménage ?

Ce billet d'humeur se veut un constat et une interpellation, puisque de plus en plus des sportifs ont tendance à s'abreuver des quantités d'alcool après toute activité sportive, se disant qu'ils sont épargnés des méfaits de l'alcool grâce au sport qu'ils pratiquent. Cela est-il vrai ou pas ?

La bonne nouvelle est que, ces derniers temps, il y a comme un comportement sportif qui se généralise à travers la création de nombreuses associations et équipes sportives dans tout le pays. Ce comportement est loué par tout Congolais, car la pratique régulière du sport, reconnaissent les médecins, « immunise » l'organisme contre des attaques de certaines pathologies. En dehors des associations sportives traditionnelles, il y a la création dans les quartiers et les administrations des équipes de marcheurs, de coureurs libres, de Nzango, de pédaleurs de vélo et autres.

Mais qu'est-ce qui nous surprend alors ? C'est non pas la pratique généralisée de ces genres de sports, c'est plutôt cette manie qui devient comme une règle et qui prend de plus en plus corps au sein des dites associations sportives. « On boit où ? » C'est la fameuse question symptomatique des sportifs à leurs responsables. Ce qui veut dire que c'est une pratique coutumière : la consommation abusive de l'alcool par des sportifs après toute compétition.

Oui, certains responsables de ces équipes sportives pour s'échapper à la critique avançant l'idée selon laquelle il « faut ressouder l'équipe après toute défaite. » Ce qui signifie pour eux, il faut acheter de la bière à gogo aux sportifs après la compétition. Cette idée qui semble être géniale, sociologiquement parlant, n'est pas sans conséquence sur l'organisme des sportifs. Car selon la récente étude des chercheurs néo-zélandais, l'abus d'alcool après le sport bloque une enzyme appelée LDH qui empêche l'élimination de l'acide lactique. Or, si cette substance arrive à envahir le muscle durant l'effort, elle bloquerait la production énergétique. Alors quel est ce sportif qui n'aurait pas besoin de la production énergétique dans son organisme ?

Que ce soit après la défaite ou la victoire, l'abus de l'alcool annihile les effets bénéfiques du sport à l'organisme et déshydrate celui-ci. Dans ces conditions, l'alcool cesse d'« immuniser » le corps face à certaines attaques microbiennes. Gare à l'abus d'alcool après tout exercice sportif ! Il n'est pas question ici d'interdire la consommation d'alcool aux sportifs. Mais il convient tout de même de souligner que l'abus d'alcool perturbe la qualité du sommeil, ralentit la resynthèse du glycogène musculaire, dérange les mécanismes de régénération musculaire et osseuse post-exercice et n'accélère pas le processus de récupération. Alors les sportifs, buvez de l'alcool avec modération.

A bon entendeur salut !

Faustin Akono

ENTREPRENEURIAT

La société Wingwah E&P appelée au respect des textes en vigueur

La mise en garde a été faite par le ministre des Hydrocarbures, Jean Marc Thystere Tchicaya, à l'occasion d'une visite de travail qu'il a effectuée, le vendredi 17 janvier, dans les installations de cette structure.

Au cours de sa descente, le ministre a signifié que cette visite fait suite à un certain nombre de dysfonctionnements et entorses à la législation et à la réglementation en vigueur observés à travers la société Wingwah E&P. Au-delà des rapports, il est venu personnellement toucher du doigt la réalité de façon à prendre toutes les dispositions idoines en vue d'accompagner cette société et corriger ce qu'il y a à corriger.

« Je ne suis pas venu ici pour regarder des beaux bureaux de cette société et faire des beaux discours. La société Wingwah E&P est, semble-t-il, confrontée à divers problèmes, notamment de qualité, d'hygiène, de sécurité et d'environnement, d'enfouissement des déchets pétroliers, de conditions de travail des employés congolais, et celui de la pléthore



Le ministre et sa suite visitant les installations de la société WINGWAH

du personnel chinois. Je ne vais pas porter de jugement de valeur aujourd'hui. L'administration va faire son travail sans complaisance de façon à obliger cette société à respecter à la fois la législation, la réglementation en vigueur et tous les textes d'application pris sur le contenu local pour permettre de prendre soins des compatriotes qui évoluent dans cette société. Ainsi, si les choses ne s'améliorent pas, l'Etat prendra toutes les

mesures possibles et en tirera des conséquences », a déclaré le ministre.

Le ministre a aussi visité les centres de traitement du brut et des déchets, quelques plateformes, le site de versement du Bac 2-33 et Bac 7, le lieu de l'accident qui avait occasionné une perte en vie humaine, la base vie de cette société particulièrement sur les aspects catering. La société Wingwah E&P exploite le champ pétrolier de Banga Kayo situé dans le district de Tchiamba-Nzassi à quelques encablures de Pointe-Noire, elle produit environ 1500 barils par jour.

Séverin Ibara

FORMATION

Les agents de santé apprennent de nouvelles méthodes de travail

Un atelier a été organisé du 13 au 15 janvier à Pointe-Noire à l'intention des anesthésistes, gynécologues-obstétriciens et sages-femmes évoluant dans les différents départements du sud du pays.

Organisé conjointement par la WFSA (Fédération mondiale des sociétés d'anesthésiologistes) et la Socaru (Société congolaise d'anesthésie réanimation urgences) avec l'appui du gouvernement congolais, l'atelier qui bénéficie du financement de la fondation EKSF (Else Kroner Fresenius Stiftung) a été initié afin de réactualiser et améliorer les connaissances pour la prise en charge des parturientes et des nouveau-nés en salle de travail. Il vise aussi la baisse du taux de mortalité maternelle et néonatale dû souvent aux complications d'anesthésie inhérentes au déficit qualitatif de la formation initiale et continue. Près d'une trentaine d'agents de santé venus des hôpitaux de Pointe-Noire et des autres départements du sud du pays ont pris part à ces séances de travail théoriques

et pratiques animées par des formateurs du Congo, du Burkina Faso et du Rwanda. A la fin de la formation, les participants ont pris l'engagement de travailler désormais en équipe afin d'appliquer la méthode ADCDE pour les urgences et la réanimation des nouveau-nés selon le protocole Safe, de pérenniser les acquis de la formation en faisant la restitution aux autres collègues. Benjamin Ngama, infirmier obstétricien à l'hôpital de Sibiti, a traduit sa satisfaction après avoir suivi la formation. « Depuis 1985, c'est la première fois que je participe à une telle formation. Mon souhait est qu'elle soit pérenne et surtout qu'on songe davantage aux agents qui évoluent dans l'interland », a-t-il dit. Pour le Dr Roch Doukaga Moussavou, chef de service à la maternité de l'hôpital de base de Tié-Tié,



La photo de famille à la fin de la formation Safe obstétrique crédit photo « Adiac »

« il n'est pas concevable qu'une femme qui vient donner la vie meurt après l'accouchement. Les acquis de cette formation permettront, j'en suis sûr, de réduire cet état de fait. » Selon le Dr Cheikh Bougouma, l'un des formateurs, la formation reçue par les agents de santé va contribuer à améliorer les compétences des participants et de facto d'en faire bénéficier aux patientes et nouveau-nés. Après la formation, des mis-

sions d'évaluation seront organisées dans les différents hôpitaux qui seront aussi dotés du matériel adéquat de travail afin de rendre le personnel performant. « Certes, nos différents hôpitaux souffrent du manque d'équipements, de médicaments et aussi du manque d'oxygène. Mais nous osons croire que cette formation, au regard des témoignages enregistrés, a été bénéfique et nécessaire pour le personnel de san-

», a renchéri le Dr Philippe Mavoungou, représentant la Fédération mondiale des sociétés d'anesthésie. De nombreuses autorités de la ville ont également assisté à cette formation et ont, à la clôture, loué les mérites des formateurs et des formés qui se sont impliqués pour sa réussite. Après Brazzaville et Pointe-Noire, cette formation se poursuivra à Oyo et Ouesso.

Hervé Brice Mampouya

LIVRE

« Les parcours d'un idéaliste », une expression des souvenirs de Christophe Bouramoué

Récit autobiographique de l'auteur publié l'an dernier aux éditions L'Harmattan, « Les parcours d'un idéaliste » retrace ses expériences, ses émotions et son bonheur, tout en portant un regard sur les motifs de ses choix, actions et espoirs.

Dans la vie, il arrive parfois qu'au bout d'un certain parcours, il soit nécessaire de marquer une pause et de se retourner pour voir et apprécier la qualité du mouvement accompli, de ses motivations et pour juger de la nécessité ou non de le poursuivre. C'est au vu du temps qui nous gouverne que Christophe Bouramoué a pris l'option de subsister à travers ce récit autobiographique de deux-cent quatre-vingt-trois pages structurées en quatre chapitres.

« Les parcours d'un idéaliste » est l'histoire de l'enfant et écolier des Plateaux, du collégien et lycéen de Brazzaville, de l'étudiant de Montpellier et de Paris (France). C'est aussi le récit d'un professeur agrégé de cardiologie qui, malgré mille sollicitations comme celle du président Omar Bongo qui fut aussi palpitante qu'alléchante, regagnera son pays natal en 1974, pour le servir autant que faire se peut.

L'auteur a notamment porté sur les fonts baptismaux l'école de médecine et la transformation de l'hôpital général de Brazzaville en Centre hospitalier universitaire (CHU). Il a été l'un des artisans de l'adhésion de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG) au Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES). « Je ne me suis guère senti motivé au premier plan par l'argent. Mon moteur d'action était le désir permanent d'apprendre,



Christophe Bouramoué/DR

de réaliser, de transformer et de servir », écrit-il dans son ouvrage.

S'inspirant de son riche parcours dans le domaine de la santé et positionné tantôt comme philosophe, à travers cet ouvrage l'auteur propose un apport anthropologique et sociologique ; une vision qui oriente les lecteurs ; un guide qui peut aussi inspirer les décideurs dans la gestion des affaires publiques. Par exemple, l'écrivain estime que le Congo peut atteindre l'objectif de la santé pour tous et celui de zéro évacuation sanitaire à l'étranger. À ce niveau, le rôle de l'Etat serait celui d'un facilitateur qui assure le bon fonctionnement des institutions, finance les recherches universitaires et promeut l'adéquation formation et emploi.

Comme le stipule si bien Christophe Bouramoué, les opinions qu'il a émises a posteriori, notamment dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la

santé publique et de la morale ne sauraient constituer une critique pour ceux qui évoluent dans ces secteurs. « Il ne s'agit que des émanations de mon ressenti, nourries par les fonctions que j'ai eues à exercer durant tant d'années. Bien sûr que j'aurais pu les garder pour moi. Mais-là, j'aurais manqué à mon objectif de transmettre quelque chose, si minime soit-il, à la jeunesse du présent et du futur », précise-t-il.

Né le 22 septembre 1941 à Yonon, dans le district de Djambala, Christophe Bouramoué est marié et père de cinq enfants. Agrégé de cardiologie des CHU de France et professeur émérite de l'UMNG, il fut ministre de la Santé publique puis de la recherche scientifique. L'auteur a été chef de service de cardiologie du CHU de Brazzaville et recteur. Son ouvrage est disponible en ligne et à la librairie Les manguiers...

Merveille Atipo

CAN SENIORS HOMMES DE HANDBALL

Le Congo passe à côté de ses objectifs

Après deux défaites successives dans cette compétition qui a débuté le 16 janvier en Tunisie, l'équipe nationale du Congo ne joue que pour remplir des formalités puisqu'elle ne sera pas parmi les sept pays qui représenteront le continent à la coupe du monde de la discipline.

Battus le 16 janvier 25-34 par l'équipe du Maroc, les Diables rouges du Congo ont concédé leur deuxième défaite, le jour d'après, 25-31 devant les Fennecs de l'Algérie, dans le cadre de la deuxième journée de cette vingt quatrième édition de la Coupe d'Afrique des nations (Can), Tunisie 2020.

Ces résultats ne facilitent pas la tâche à l'équipe congolaise qui devra maintenant se contenter des matchs de classement, précisément pour les places allant de la neuvième à la sixième. Un classement non satisfaisant au regard du rang qu'elle a occupé au Gabon, lors de la précédente édition de la compétition : éliminée en quart de finale par l'Egypte.

A en croire notre confrère de Radio-Congo qui se trouve en Tunisie, les handballeurs congolais ont livré de belles prestations, surtout face aux Algériens. Les mauvais choix tactiques du staff technique et l'absence des joueurs de la diaspora ont coûté cher à l'équipe du Congo. En tout cas, au sport, seuls les résultats, rien que les résultats, comptent.

Malgré les efforts de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) notamment l'organisation et le lancement des entraînements deux mois avant la compétition, la signature du contrat avec l'équipementier Macron ainsi que l'arrivée à Brazzaville du technicien français, Guy Petitgirard, le Congo n'a pas pu tenir devant ses adversaires du groupe D.

« La Fédération internationale de handball, couramment abrégée en IHF, a mis à notre disposition un expert qui va former notre staff technique afin de permettre au Congo de participer à la Coupe du monde de handball qui aura lieu en Egypte. En sport, il faut mettre les moyens en jeu. Aujourd'hui, nous avons la possibilité d'être parmi les sept pays en Afrique qui doivent se qualifier à cette grande compétition », indiquait le président de la Fécohand, Jean Claude Ibovi, lors de la cérémonie de signature de partenariat avec l'équipementier Macron, en novembre dernier.

Dans les autres rencontres de cette deuxième journée de la Can, le Kenya n'a pas résisté face à la pression et la chaleur de l'Egypte, score final 19-44. La Zambie, comme son ami du groupe, le Congo, a enregistré sa deuxième défaite devant les Marocains, 12-39. La Libye a perdu sur la plus petite des marges, devant l'Angola 19-20. Pour sa part, le Cap-Vert a dominé le Cameroun, 22-19 tandis que la République démocratique du Congo a pris le dessus sur la Guinée 28-24 puis le pays hôte et tenant du titre, la Tunisie a battu la Côte d'Ivoire 48-24. La rencontre entre le Nigeria et le Gabon s'est soldée en faveur des Panthères du Gabon, 26-24.

Rude Ngoma

RÉFLEXION

La vérité enfin sur la Libye ?

À l'heure où sont imprimés nos deux quotidiens Les Dépêches de Brazzaville et Le Courrier de Kinshasa, ce dimanche 19 janvier 2020 en milieu d'après-midi, nul ne sait encore ce qui sortira du débat pour le moins animé qui se tient à Berlin entre plusieurs chefs d'Etat à l'initiative de la Chancelière allemande Angela Merkel. Les deux ennemis jurés que sont le chef du gouvernement d'union nationale Fayez al Sarraj et le Maréchal Khalifa Haftar étant en principe présents dans la capitale allemande même s'ils ne sont pas assis autour de la même table, il n'est pas impossible qu'un accord fragile se conclue sous la pression de la communauté internationale. Nous en saurons plus dès ce lundi 20 janvier.

Mais, en attendant, quelques vérités s'imposent sur ce qui se passe depuis neuf ans dans ce vaste pays d'Afrique du Nord après que le guide libyen Mouammar Kadhafi ait été assassiné sur ordre de la France, de l'Angleterre et des Etats-Unis. Les voici résumées en quelques phrases.

1. Contrairement à la thèse défendue par les auteurs de l'assassinat programmé du Guide libyen, le but poursuivi n'était pas de libérer la Libye du joug d'un dictateur qui avait réussi à unifier ce pays et à en faire une puissance régionale. Il visait à protéger les intérêts des puissances occidentales dans cette partie stratégique du continent africain que Mouammar Kadhafi était décidé à remettre en question au profit de puissances comme la Russie. Il visait aussi sans doute, mais cela les enquêtes en cours en France finiront tôt ou tard par le confirmer, à empêcher le Guide d'exercer un chantage mortel sur le président français d'alors, Nicolas Sarkozy, que visent aujourd'hui une série d'enquêtes concernant le financement de sa campagne électorale par la Libye (1).

2. Loin de permettre l'avènement progressif d'un système démocratique comme le prétendaient les auteurs de cet assassinat programmé, la disparition de Mouammar Kadhafi a plongé la Libye dans un chaos dont elle s'avère incapable de sortir avec ou sans aide extérieure. Ceci parce qu'en réalité des puissances

extérieures comme la Turquie, l'Italie, la France, la Russie, l'Egypte, l'Arabie Saoudite, les Etats-Unis s'efforcent de mettre la main sur ses ressources pétrolières. Un capital gigantesque dont le contrôle total ou partiel procurerait des bénéfices considérables aux Etats qui agissent en sous-main dans ce but. Pour dire les choses de façon claire, il existe un abîme entre les nobles intentions affirmées par les puissances extérieures et la réalité sordide que paie le peuple libyen au prix fort.

3. L'erreur historique commise par les vrais acteurs de cette tragédie humaine est d'autant plus forte que la chute du Guide libyen a plongé l'immense zone Sahel-Sahara dans un désordre sur lequel surfent maintenant les mouvements salafistes, les milices islamiques et surtout les mafias en tout genre qui s'enrichissent sur la misère humaine. Avec, comme conséquence, d'une part, une montée de la violence sur le terrain que les pays du G5 Sahel et la France s'avèrent incapables de gérer comme vient de le confirmer le Sommet de Pau organisé par le président français Emmanuel Macron ;

et, d'autre part, une ruée des migrants africains vers les côtes méditerranéennes que les pays européens ne pourront pas maîtriser avec une montée du populisme au sein de leur population qui finira plus vite qu'on ne le croit par menacer leur propre unité.

Conclusion de tout ceci : il est fort peu probable que le Sommet de Berlin sur la Libye, dont nous publierons les conclusions dans notre numéro qui paraîtra demain, marque un tournant dans la quête de la paix sur ce vaste espace. Il convient donc seulement d'espérer que ces vérités peu agréables auront été exprimées par l'un ou l'autre des hommes d'Etat présents à Berlin. Autrement dit que la vérité commence à se faire entendre au sommet de la communauté mondiale.

Jean-Paul Pigasse

Voir le dossier publié ce week-end dans les colonnes du quotidien français Le Monde : « Affaire libyenne : à la poursuite de l'argent versé aux Sarkozystes ». Pages 10 et 11.